

TARIFS PUBLICS 2025	
ANIMAUX EN DIVAGATION	
Transport à la fourrière de la S.P.A. (forfait)	204.00 €
BATIMENTS	
Redevance forfaitaire de chauffage pour saison de chauffe pour les logements loués (par m²)	9.00 €
CIMETIERE	
Prix du mètre carré de terrain concédé pour une durée de 30 ans	287 €
Soit 2.5 m² - Concession simple	716 €
Soit 5.0 m² - Concession double	1 432 €
Cavurne enterrée 30 ans - Les Provendes	677 €
Columbarium 30 ans - Chef-Lieu - Ancien monument (Renouvellements uniquement)	796 €
Columbarium 30 ans - Chef-Lieu / Les Provendes	1 193 €
Columbarium 50 ans - Chef-Lieu / Les Provendes (Renouvellements uniquement)	1 591.00 €
Vacations funéraires	26.00 €
DOSSIER PLU / POS	
Dossier complet	325.00 €
Plan de zonage	70.00 €
Copie partielle du règlement et autres annexes (par page)	0.20 €
ENLEVEMENT DE VEHICULES / MISE EN FOURRIERE	
A - Véhicules automobiles légers et fourgons	
Opérations préalables	16.00 €
Enlèvement	127.00 €
Expertise	64.00 €
Garde journalière	7.00 €
B - Poids lourds - Selon catégories : > 3,5 T / > 7,5 T / > 19 T	
Opérations préalables	24.00 €
Enlèvement - Selon catégorie - Prix minimum 3,5 T	128.00 €
Frais d'expertise	96.00 €
Frais de fourrière avec une journée de garde	10.00 €
C - Autres véhicules immatriculés : cyclomoteurs, remorques, etc.	
Opérations préalables	8.00 €
Enlèvement	48.00 €
Frais d'expertise	32.00 €
Frais de fourrière avec une journée de garde	3.00 €
Forfait d'enlèvement des bateaux en infraction et épaves	Réel + 10% frais gestion
MISE A DISPOSITION / PRESTATIONS	
A - Mise à disposition de matériels	
Chaises métalliques, bancs (par jour / par unité)	1.10 €
Barrères de ville, tréteaux, planchers, tables (par jour / par unité)	2.20 €
* Gratuité pouvant être accordée pour les associations sevriolaines sur demande écrite	
Pertes, vols, détérioration de clés sécurisées	80.00 €
Pertes, vols, détérioration de pass	100.00 €
Pertes, vols, détérioration de badges	50.00 €
B - Prestations de service	
L'heure d'agent technique	53.00 €
L'heure d'agent technique les nuits, dimanches, jours fériés	68.00 €
* Gratuité pouvant être accordée pour les associations sevriolaines sur demande écrite	
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
A - Occupations à titre commercial	
Occupation du domaine public (par m² / par jour)	1.00 €
Food-truck (par jour)	45.00 €
Terrasse (m² / an)	15.00 €
Marché d'approvisionnement (ml / jour)	1.20 €
Tournage et événements d'entreprise (tarif jour - 7h à 20h)	1 000.00 €
Tournage et événements d'entreprise (tarif nuit - 20h à 7h)	1 500.00 €
Tournage et événements d'entreprise (demi-journée)	50 % du tarif
* Au forfait "tournage" s'ajoute le paiement d'une redevance d'occupation du public selon la durée totale souhaitée - Voir paragraphe B	
B - Cirques, Forains, Spectacles et Tournages (Hors énergies et U/jour)	
Occupation inférieure à 100 m²	52.50 €
Occupation entre 100 m² et 300 m²	105.00 €
Occupation entre 300 m² et 1 000 m²	210.00 €
Occupation entre 1 000 m² et 2 500 m²	315.00 €
Occupation supérieure à 2 500 m²	420.00 €
C - Expositions, Manifestations, Animations diverses	
Outils, camions, stands de vente à emporter lors d'une manifestation (par jour)	105.00 €
Occupation inférieure à 1 000 m² (par jour)	263.00 €
Occupation supérieure à 1 000 m² (par jour)	525.00 €
* Gratuité accordée pour les associations de Sevriac dans le cadre de l'animation de la commune, sur demande écrite	
* Gratuité accordée pour les associations extérieures, pour une manifestation d'intérêt communal, et à la demande expresse de la commune	
* Durant la période estivale, l'espace plage n'est pas disponible - Objet d'une surveillance	
D - Redevance pour travaux privés	
Sont exonérés: les travaux sous maîtrise d'ouvrage publique (hors DSP) et les travaux réalisés par des bailleurs sociaux.	
1) Redevance pour les véhicules stationnés hors des emplacements matérialisés, pour les engins, pour les matériels ou toute autre neutralisation valant permis de stationnement	
Redevance par m² par jour avec progressivité selon la durée	
De 1 à 14 jours	0.20 €
De 15 à 60 jours	0.40 €
De 61 à 180 jours	0.50 €
De 181 à 360 jours	0.60 €
Plus de 360 jours	0.70 €
2) Fermeture d'une voie de circulation par jour	250.00 €
PARKINGS	

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 24/02/2025



ID : 074-217402676-20250218-DE02022025-DE

Forfait Post Stationnement (FPS)	40.00 €
Zone 1 - Parking VL - Côté RD (du 15 mai au 15 septembre de 9 h à 19 h)	
Tarif horaire	2.50 €
Zone 2 - Parking VL - Côté plage (du 15 mai au 15 septembre de 9 h à 19 h)	
Tarif horaire	2.50 €
Zone 3 - Parking remorques et VL (du 15 mai au 15 septembre de 9 h à 19 h)	
Tarif horaire	4.00 €
Carte d'abonnement - Zone A et C - Seviolains	95.00 €
Carte d'abonnement - Zone A et C - Extérieurs	170.00 €
Remplacement carte d'abonnement en cas de perte ou de vol	10.00 €
TAXIS	
Forfait annuel par emplacement	310.00 €